

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 3 JUIN 2014

L'an Deux mil quatorze, le trois juin, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude LEFEBVRE, Maire.

PRESENTS : Mesdames et Messieurs LEFEBVRE, LAGNEAU, VENIAT, GARNIER, BONNIAUD, AUDIN, de DREUILLE, DESCOINS, JACQUELIN, MARTIN, MONEYRON, TABARAN, VALLET,.

POUVOIRS :

de Madame CHATEAU à Monsieur de DREUILLE

de Madame VERNAUDON à Monsieur LEFEBVRE

ABSENTES EXCUSEES : Mesdames CHATEAU, VERNAUDON

SECRETAIRE : Monsieur Dominique BONNIAUD

### I- PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2014

.Monsieur le Maire donne lecture du PV de la réunion du 22 avril 2014. Aucune remarque n'est faite, le PV est adopté à l'unanimité.

### II- DELIBERATIONS

- DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à différentes remarques de la Préfecture concernant le Budget Primitif 2014 de la commune, le maire expose la nécessité de prendre une décision modificative permettant d'abonder la section d'investissement en ressources propres permettant de couvrir la dette du capital d'emprunt.

#### INVESTISSEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montants au BP 2014	Modifications	Article (Chap.) - Opération
020 (020) : Dépenses imprévues	0,00	800,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement
202 (20) : Frais liés doc. urbanisme & numérisation cadastre	10 000,00	5 000,00	7 750,00
21578 (21) : Autre matériel et outillage de voirie	nouveau prog,	900,00	
2315 (23) : Installation, matériel et outillage techniques	nouveau prog,	1 050,00	
		<b>7 750,00</b>	<b>7 750,00</b>

## FONCTIONNEMENT

Article (Chap.) - Opération	Dépenses		Article (Chap.) - Opération
	Montants au BP 2014	Modifications	
023 (023) : Virement à la section d'investissement	9 239,00	7 750,00	
60624 (011) : Produits de traitement	2 400,00	-200,00	
60632 (011) : Fournitures de petit équipement	7 000,00	-1 000,00	
6064 (011) : Fournitures administratives	3 500,00	-200,00	
6135 (011) : Locations mobilières	9 000,00	-500,00	
61522 (011) : Bâtiments	4 000,00	-500,00	
61558 (011) : Autres biens mobiliers	1 500,00	-500,00	
6184 (011) : Versements à des organismes de formation	3 000,00	-1 000,00	
6218 (012) : Autres personnel extérieur	1 000,00	-400,00	
6237 (011) : Publications	1 000,00	-400,00	
6248 (011) : Divers	2 000,00	-1 000,00	
6261 (011) : Frais d'affranchissement	1 800,00	-300,00	
6262 (011) : Frais de télécommunications	4 800,00	-800,00	
6411 (012) : Personnel titulaire	113 500,00	-750,00	
64832 (012) : Contrib.Fonds compens.cessation prog.d'activité	1 000,00	-200,00	
		<b>0,00</b>	
	<b>Total Dépenses</b>	<b>7 750,00</b>	<b>Total Recettes 7 750,00</b>

La décision modificative est adoptée 11 voix pour, 2 abstentions.

- **DELIBERATIONS -**

- ❖ Monsieur le Maire fait part au Conseil d'autres remarques de la Préfecture quant à la précédente délibération concernant la composition des commissions, non sur le fond mais sur la forme. Une nouvelle délibération est prise en ce sens à l'unanimité des membres présents.
- ❖ Il en est de même pour la délibération concernant la fixation du montant des indemnités du Maire et des Adjoints. Un tableau devra être annexé pour indiquer le montant des indemnités de l'ensemble des membres du conseil. Le Conseil prend position à l'unanimité pour œuvrer en ce sens.
- ❖ Plusieurs devis sont étudiés pour la fourniture et la pose d'un point lumineux à l'Ecole ainsi qu'un coffret avec prise de courant "Place de l'Eglise". L'entreprise la moins disante est Actif Elec qui fournira également des protections pour les spots dans les wc du Multiservices. Le Conseil Municipal approuve cette décision.
- ❖ Monsieur le Maire rappelle que la commune a demandé une subvention d'Etat dans le cadre de la réalisation de la Carte Communale.

- ❖ Une délibération est également prise à l'unanimité pour le renouvellement de la ligne de Trésorerie (montant maximum 60 000 €), arrivant à échéance en juillet 2014, auprès du Crédit Agricole Centre France.

### III- ELECTIONS SENATORIALES

Une réunion de Conseil Municipal se tiendra le 20 juin 2014 à 20h30 afin de désigner les "Grands Electeurs" qui voteront le 28 septembre pour les sénatoriales.

### IV - SAINT ENNEMOND SPORTIF

Suite à la réception d'un courrier du Saint Ennemond Sportif, Monsieur le maire informe que les membres de la Commissions Sport et Loisirs sont invités à l'Assemblée Générale du club et au Méchoui qui sera le 14 juin à 19h30.

Le SES remercie la commune des différentes aides apportées et souhaite que le stade municipal porte de le nom de **Stade Municipal Marcel DURANTIN**, qui œuvra de nombreuses années pour le SES. Une délibération est prise en ce sens à l'unanimité des membres présents.

Il est signalé que le contrôle de l'éclairage du stade n'est pas obligatoire. Cette dépense importante peut donc être évitée. Par contre il faudra demander des devis pour la réfection des portes de garages de la Salle des Fêtes, fracturées à répétition, qui n'assurent plus une fermeture fiable des locaux. Des portes en acier avec une isolation intérieure seraient plus efficaces.

### V -FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS

Afin de diminuer les factures de téléphonie, différentes propositions sont étudiées. Toutes n'étant pas arrivées, le conseil décide d'attendre au 20 juin pour décider.

### VI - MULTISERVICES

Des mauvaises odeurs viennent de temps en temps dans les locaux du Multiservices. Un devis de l'entreprise Caillot pour un montant de 1 554 € HT est étudié.

Le Conseil décide, avant d'investir dans une telle somme pour un clapet anti-retour, de demander aux agents de Moulins Communauté de vérifier si les évacuations sont bien branchées comme il se doit.

## VII - AUTRES INFORMATIONS

- Les élèves de CM1 et CM2 et leur maîtresse invitent les membres du Conseil Municipal le 6 juin entre 17h00 et 19h00 à l'inauguration de l'exposition sur l'Égypte Ancienne au Musée Anne de Beaujeu, à laquelle les enfants ont activement participé en confectionnant un masque funéraire d'une momie et des amulettes.
- Une formation réalisée par l'ATDA concernant la responsabilité des élus et des fonctionnaires est proposée aux membres du conseil.
- Une lettre de Madame Agnès Solnon, marchande ambulante de pizza : elle indique qu'elle ne souhaite plus stationner sur la Place de l'Eglise, et que son activité à Saint Ennemond a cessé depuis le 31 mars 2014, ne pouvant pas faire face au paiement du droit de place demandé par la commune.
- L'EDF indique que les tarifs réglementés de vente d'électricité pour les puissances souscrites supérieures à 36kVa vont disparaître.

## VIII - QUESTIONS DIVERSES

- Madame CHATEAU fait demander si le coût des plantations de fleurs ne serait pas moindre si les employés communaux s'en chargeaient. Monsieur LAGNEAU pense qu'il est raisonnable de laisser ce travail à un horticulteur, spécialiste dans ce domaine et que le coût de réalisation ne serait pas forcément moindre.
- Madame CHATEAU demande que soit nettoyés les gravas qui sont derrière l'Eglise à la place de l'ancien WC.
- Madame DESCOINS demande des précisions concernant les rythmes scolaires. Peut-on modifier ce qui avait été décidé préalablement ? Des renseignements seront pris auprès de L'inspection Académique et de Jeunesse et Sports.

La séance est levée à 22 h 15.